



**CONVENTION SUR
LA DIVERSITE
BIOLOGIQUE**

Distr.
GENERALE

UNEP/CBD/ICCP/2/8
20 juillet 2001

FRANÇAIS
ORIGINAL:
ANGLAIS

COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL POUR LE
PROTOCOLE DE CARTAGENA SUR LA
PRÉVENTION DES RISQUES BIOTECHNOLOGIQUES

Deuxième réunion

Nairobi, 1-5 octobre 2001

Point 4.7 de l'ordre du jour provisoire*

**ELABORATION D'UN PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE POUR LA
PREMIERE REUNION DE LA CONFERENCE DES PARTIES A LA CONVENTION SUR
LA DIVERSITE BIOLOGIQUE SERVANT DE REUNION DES PARTIES AU PROTOCOLE**

Projet d'ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la réunion.
2. Questions d'organisation:
 - 2.1. Election du bureau;
 - 2.2. Adoption de l'ordre du jour;
 - 2.3. Organisation des travaux.
3. Adoption du règlement intérieur pour les réunions de la Conférence des Parties servant de réunion des Parties au Protocole.
4. Rapport du Comité Intergouvernemental pour le Protocole de Cartagena sur la Prévention des Risques Biotechnologiques (CIPC).
5. Rapport sur les mandats des représentants à la première réunion de la Conférence des Parties servant de réunion des Parties au Protocole.

* UNEP/CBD/ICCP/2/1

/...

6. Questions de fond:
 - 6.1 Procédures de prise de décision (Article 10, para.7);
 - 6.2 Partage de l'information et centre d'échange pour la prévention des risques biotechnologiques (Article 20, para.4);
 - 6.3 Renforcement des capacités (Article 22; Article 28, para.3);
 - 6.4 Manipulation, transport, emballage et identification (Article 18);
 - 6.5 Respect des obligations (Article 34).
 - 6.6 Responsabilité et réparation (Article 27);
 - 6.7 Suivi et établissement des rapports (Article 33);
 - 6.8 Secrétariat (Article 31, para.3);
 - 6.9 Directives au mécanisme de financement (Article 28, para. 5, Article 22);
 - 6.10 Examen d'autres questions nécessaires à la mise en œuvre effective du Protocole (ex. : Article 29, para.4).
7. Programme de travail à moyen terme de la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique servant de réunion des Parties au Protocole.
8. Date et lieu de la deuxième réunion de la Conférence des Parties servant de réunion des Parties au Protocole.
9. Autres questions.
10. Adoption du rapport.
11. Clôture de la réunion.
